

**PROJET DE LOI
CULTURE
BIENTÔT AU
PARLEMENT**
P. 03



**RETRAITE
LES ÉTAPES
POUR BIEN
LA PRÉPARER**
P. 13



**NOUVEAU
RENDEZ-VOUS
LES INDÉGIVRABLES
À LA CULTURE**
P. 14



CULTURES

LE MAGAZINE DES PERSONNELS DU MINISTÈRE

FÉVRIER 2015 N°125

ÉDITO



La culture de la haine prospère partout où règne la haine de la Culture. Partout où la culture est menacée, c'est par la culture qu'il nous faut répondre. Cette conviction profonde que j'ai exprimée, nous

devons tous la faire vivre et la défendre haut et fort. Vous avez été nombreux à vous joindre aux millions de Français qui se sont rassemblés le 11 janvier dernier et à manifester, par de multiples façons, votre indignation et votre soutien à la liberté d'expression. Notre démocratie blessée ne pouvait recevoir plus bel hommage. C'est dans cet esprit que le premier numéro de l'année de *Cultures* a choisi de porter son attention sur les bibliothèques, véritables piliers de notre démocratie. Le livre et la lecture sont des remparts contre le repli sur soi et l'exclusion, des vecteurs essentiels pour développer l'esprit critique, notamment chez les plus jeunes. Premier service public culturel de proximité, le réseau des bibliothèques et des médiathèques constitue le bras armé d'une politique publique émancipatrice, égalitaire, accessible dans tous les territoires, à tous les publics. J'ai pu réaffirmer, à l'occasion des Assises des bibliothèques organisées par le ministère le 8 décembre 2014, l'engagement renouvelé de l'État auprès des collectivités territoriales.

C'est avec la même conviction en la liberté de toute création, quelle qu'elle soit, que j'aurai l'occasion, d'ici quelques semaines, de porter devant le Parlement le projet de loi Création, architecture et patrimoine, le tout premier texte législatif à reconnaître solennellement la liberté de création. J'ai d'ailleurs plaisir à constater, une fois encore, dans notre journal interne, l'engagement et les savoir-faire précieux des personnels du ministère qui mettent, au quotidien, toute leur énergie au service de la création et des artistes.

Fleur Pellerin
ministre de la Culture et de la Communication



COMMENT S'ADRESSER AUX
PUBLICS DES BIBLIOTHÈQUES? P.09

LEVER DE RIDEAU SUR LA COMÉDIE-FRANÇAISE

La Maison de Molière abrite 22 métiers. Rencontre avec ceux dont le rôle se joue en coulisses.

C'est une véritable ruche (son symbole!) en constant bourdonnement – 330 jours par an, de l'aube à minuit. Pourtant l'atmosphère de la Comédie-Française rappelle plutôt l'âme des grandes familles. Enfantée par Louis XIV, sa généalogie remonte à 1680. Avec une devise: *Simul et singulis*, «être ensemble et être soi-même». La veille de la visite de *Cultures* à la Comédie-Française, les 63 comédiens de la troupe se sont réunis pour «l'hommage à Molière», comme chaque 15 janvier. En coulisses, on sent encore le souffle du patron animer les personnels du Français.

>> Lire p.06



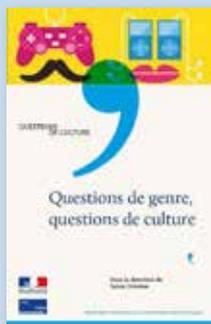
TÉLÉVISION

ENCORE DES EFFORTS

Selon le baromètre de la Diversité 2014, étude annuelle du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) enregistrant la diversité sur les chaînes nationales gratuites et Canal+, les plus de 65 ans et les moins de 20 ans restent toujours sous-représentés à l'écran. Alors qu'ils ne représentent que 58% de la population française, 93% des personnes prenant la parole à la TV ont entre 20 et 64 ans. Le baromètre pointe également la sous-représentation du handicap à l'écran qui, malgré une très légère progression, affiche le faible taux de 0,7% en 2014 contre 0,4% en 2013.

www.csa.fr > Télévision

PUBLICATION



Comment les loisirs culturels contribuent-ils à la construction identitaire des filles et des garçons, adultes en devenir? Comment les usages, les pratiques et la consommation culturels façonnent-ils le genre? Les différenciations de genre présentes dans le champ des loisirs culturels sont-elles le terreau d'inégalités? Telles sont les questions que soulève le dernier ouvrage de la collection « Questions de culture », publié par le département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS).

Sous la direction de Sylvie Octobre – diffusion Documentation française, 152 p, 12 €.

www.culturecommunication.gouv.fr
> Politiques ministérielles
> Etudes et statistiques



Didier Plovoy/MCC.

3 QUESTIONS À MARIE-CHRISTINE LABOURDETTE

Avant le Midi de la Culture prévu en mars, la directrice des Musées de France à la direction générale des patrimoines a répondu à *Cultures*.

Comment était organisé le pillage des œuvres d'art sous l'Occupation?

À partir de juillet 1940, l'Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg (ERR) commence à confisquer des biens culturels juifs dans les territoires occupés. Le Jeu de Paume est réquisitionné pour entreposer et exposer les œuvres avant envoi en Allemagne. Clandestinement, sous la direction de Jacques Jaujard, directeur des Musées nationaux, Rose Valland, attachée de conservation, prend des notes sur les œuvres spoliées qui permettront, après guerre, de restituer de nombreuses pièces. De 1942 à 1944, le pillage s'intensifie : la Möbel-Aktion vide les logements appartenant aux Juifs, avec les œuvres d'art qu'ils contiennent éventuellement.

Que signifie le sigle MNR apposé sur les objets d'art récupérés en Allemagne?

Après guerre, plus de 60 000 objets de toutes sortes reviennent d'Allemagne. 45 000 sont rendus aux familles spoliées. D'autres biens, non identifiables et sans valeur culturelle reconnue, sont vendus par les Domaines pour financer l'indemnisation des victimes. Enfin, environ 2 000 œuvres sont déposées auprès des musées nationaux : ce sont les MNR, « Musées Nationaux Récupération ». Identifiées par le préfixe MNR, ces œuvres n'appartiennent pas à l'État, qui a le devoir permanent de les remettre à leurs propriétaires, puis à leurs ayants droit.

Où en sommes-nous des restitutions?

Face au danger d'une mémoire qui s'éloigne, la commission Matteoli publie, de 1997 à 1999, des rapports issus de ses travaux. La mise en ligne du catalogue des MNR sur le site Rose-Valland facilite les recherches. Depuis 1950, à la suite de demandes d'ayants droit, 104 MNR ont été restitués – 73 entre 1997 et 2014, dont 11 entre 2013 et 2014. En 2013, à la demande de la ministre, un groupe de travail met en place une démarche « pro-active » visant à identifier, à partir d'archives, les propriétaires de 145 œuvres réputées spoliées. En novembre 2014, le rapport du groupe remis à Fleur Pellerin identifie les propriétaires de 27 œuvres. Ce résultat conforte l'action de la cellule qui, au service des Musées de France, travaille sur ce sujet essentiel.

[Le site de Rose-Valland](http://www.culture.gouv.fr/documentation/mnr/MnR-accueil.htm)
www.culture.gouv.fr/documentation/mnr/MnR-accueil.htm
Le rapport à consulter sur
www.culturecommunication.gouv.fr > Ressources > Rapports

SOMMAIRE

P2/5. ACTUALITÉS

- La diversité à la télévision
- Publication du DEPS: Questions de genre
- 3 questions à Marie-Christine Labourdette
- Le projet de loi « culture » bientôt au Parlement
- Mesure de simplification : le silence vaut acceptation
- Dix métiers au Centre Pompidou
- Un « Atelier Mondial » pour les artistes alsaciens
- La Restauration du patrimoine en Ile-de-France

P6/7. COULISSSES

- Lever de rideau sur la Comédie-Française

P8. PROFILS

- Jennifer Thiault, le design pour dessein

P9/12. GRAND ANGLE

- Comment s'adresser aux publics des bibliothèques?

P13/15. ENTRE NOUS

- Préparer sa retraite
- Résultats des élections professionnelles
- Entretien professionnel
- La vie des associations
- Les Indégivrables à la Culture
- Comité d'histoire
- Expression syndicale

À NOS LECTEURS

Vous souhaitez réagir à la lecture de votre magazine *Cultures*, proposer des sujets, vous abonner... ? Une seule adresse : mci@culture.gouv.fr

Cultures n°125 - février 2015

Le journal des personnels du ministère est une publication trimestrielle du ministère de la Culture et de la Communication, secrétariat général, délégation à l'information et à la communication (182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 01 - mci@culture.gouv.fr).

Directeur de la publication : Christopher Miles
Délégué à l'information et à la communication : Thomas Aillagon
Rédactrice en chef : Laurence Korérian, déléguée adjointe en charge de la communication interne
Comité éditorial : Fabrice Benkimoun, Laure Boulakia, Guillaume Bourgeois, Laure Bromberger, Perrine Balbaud, Cyril Egoroff, Vincent Freylin, Vanessa Fresney, Clara Nieden, Fabienne Rosenberg-Le Beller.

Rédaction et conception graphique : Prisma Creative Media, Malika Bauwens
Imprimé par Le Groupe Morault
ISSN : 1151-5627 – Tirage : 11 000 exemplaires



SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE : 20 ANS DÉJÀ...

Début des réjouissances: le soir du 13 mars à la Maison des métallos avec un grand bal poétique francophone. Rendez-vous ensuite jusqu'au 22 mars, dans toute la France et à l'étranger pour des concours, des slams, des lectures...

Cela fait vingt ans qu'elle attire esprits passionnés comme curieux. Et en cette année anniversaire, placée sous le signe de l'hospitalité avec l'opération «Dis-moi dix mots que tu accueilles» [lire encadré], ils devraient être encore plus nombreux à s'associer à la Semaine de la langue française et de la Francophonie.

En 2015, le label « Ville ou village partenaire » a été attribué à près de 100 collectivités – 11 % de plus que l'année précédente. Avec une créativité toujours plus fertile, les écoles, les associations, les bibliothèques, les hôpitaux, etc., ont organisé des concours, des ateliers, des expositions, des nocturnes... Au total, plus de 1 500 événements à travers 70 pays du monde ont été organisés¹. « Plus de 200 librairies mettent chaque année à l'honneur les ouvrages autour des mots et des expressions de la langue française, multipliant les initiatives pour transmettre au public le goût des mots », annonce Stéphanie Guyard, responsable de la mission sensibilisation et développement des publics à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF).

« Outre les collectivités et les libraires, les réseaux scolaires – avec le concours des dix mots – se sont associés à la Semaine au cours des années 2000 », note Xavier North, inspecteur général des Affaires culturelles, dressant le bilan de ces coopérations après dix années passées à la direction de la DGLFLF. « Ce grand rendez-vous, poursuit-il, est né avec l'objectif de sensibiliser le public aux enjeux décrits par la loi Toubon. » Celle-ci a également fêté ses 20 ans le 4 août 2014. « En s'appuyant sur le principe constitutionnel selon lequel la langue de la République

est le français, la loi Toubon, rappelle Xavier North, affirme une chose importante: la langue n'est pas seulement un outil de communication, c'est un lien social, un marqueur d'identité culturelle et d'appartenance à la République. La Semaine offre un cadre fédérateur aux participants et leur permet de manifester leur attachement à la langue française en prenant eux-mêmes des initiatives. » Aux mots, les citoyens donc. Le 16 mars prochain, sous l'impulsion du Conseil supérieur de l'audiovisuel, les médias audiovisuels et radio, en dédiant leurs émissions à la langue française, prendront aussi l'idée à la lettre.

1. En collaboration avec les ministères des Affaires étrangères et du Développement international, de l'Éducation nationale, l'Institut français, l'Organisation Internationale de la Francophonie, la Fondation Alliance française et le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques Canopé.

www.dismoidixmots.culture.fr/semainelangufrancaise/



DIX MOTS QUE TU ACCUEILLES

Le flamand a donné kermesse, l'italien bravo, l'allemand kitsch. Il y a aussi amalgame, cibler, gri-gri, inuit, sérendipité, wiki, zénitude... Tous sont des mots « accueillis ». Ils ont été choisis

avec des partenaires francophones dans le cadre de l'opération « Dis-moi dix mots ». Cette opération de sensibilisation à la langue française propose d'explorer toute l'année, et

particulièrement du 14 au 22 mars 2015, la thématique des mots d'origine étrangères. Des ateliers d'art postal destinés aux agents seront organisés durant la semaine sur le site des Bons-Enfants,

en partenariat avec le musée de la Poste: les agents pourront créer un courrier personnalisé autour des dix mots et l'envoyer à la personne de leur choix. À suivre sur Sémaphore...

www.dismoidixmots.culture.fr/semainelangufrancaise/

LE PROJET DE LOI « CULTURE » BIENTÔT AU PARLEMENT

Le projet de loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine devrait être discuté au Parlement au printemps 2015. Voici les grands objectifs poursuivis par ce texte.

Couvrant tous les champs des politiques culturelles (spectacle vivant, arts plastiques, musique, cinéma, archives, musées, archéologie, monuments historiques, espaces protégés, architecture), l'avant-projet de loi en discussion vise notamment à:

● **Affirmer la reconnaissance de la liberté de création artistique**, en prenant notamment une série de mesures pour améliorer la protection des droits des artistes-interprètes, pour accroître la transparence sur les comptes de

productions et d'exploitation cinématographiques afin d'augmenter les investissements dans la filière, pour élargir l'accès à l'offre culturelle des publics handicapés, pour développer et pérenniser l'activité professionnelle de certaines catégories d'artistes du spectacle vivant ou, encore, pour créer un observatoire de la création artistique.

● **Simplifier et moderniser la protection du patrimoine culturel** y compris immatériel, des biens culturels aux espaces protégés en passant par les archives, dont l'accès sera favorisé, les

collections publiques nationales, dont la circulation et la diffusion seront élargies, le patrimoine archéologique, mieux pris en compte, et les monuments et cités historiques, dont la réforme favorisera la mise en valeur des territoires.

● **Énoncer une ambition nouvelle pour l'architecture** en inscrivant des exigences de qualité dans le code du patrimoine et, d'autre part, en proposant des dispositifs incitatifs permettant à tous les décideurs en la matière de s'engager pour l'architecture.

MESURE DE SIMPLIFICATION: DÉSORMAIS, LE SILENCE VAUT ACCEPTATION

Depuis novembre 2014, le principe général de « silence vaut rejet » qui prévalait dans les relations entre les citoyens et les administrations de l'État ou les établissements publics est remplacé par un régime d'accord tacite en cas de silence gardé pendant plus de deux mois par l'administration.



d'entrepreneur de spectacles vivants. Dernier exemple significatif de cet élan de simplification: les actes administratifs qui régissent la protection du droit d'auteur, tels que les modalités de création et d'agrément des sociétés de perception et de répartition des droits.

Toutefois, dans certains cas, le silence de l'administration pendant deux mois vaudra décision de rejet:

- dans le cas où la demande présente un caractère financier;
- lorsqu'il existe une incompatibilité avec les engagements internationaux ou européens de la France ou avec des principes à valeur constitutionnelle;
- lorsque la demande concerne les relations entre l'administration et ses agents;
- ou encore pour des motifs de bonne administration dans des cas prévus par décret.

En ce qui concerne les actes pris par les collectivités territoriales et leurs établissements publics, cette réforme entrera en vigueur le 12 novembre 2015. Il en est de même pour les actes des organismes de Sécurité sociale et des autres organismes chargés de la gestion d'un service public administratif.



Au total, 57 autorisations des services centraux et déconcentrés du ministère de la Culture et de la Communication, ou du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), font aujourd'hui l'objet de ce nouveau dispositif. Leur durée d'accord tacite varie de 2 à 12 mois en fonction de la complexité de la demande à instruire.

Ces autorisations concernent par exemple l'organisation de spectacles cinématographiques ou l'exportation des biens culturels et trésors nationaux. Entrent également dans ce nouveau régime les autorisations de travaux sur un objet mobilier, un orgue ou un immeuble classé « monument historique ». Dans le champ de la création artistique, cela touche les modalités d'obtention du diplôme d'État de professeur de danse ou encore la délivrance et le renouvellement des licences

Sémaphore Ressources métiers > Juridique > Qualité de droit

Thinkstock/Getty Images.

DIX MÉTIERS AU CENTRE POMPIDOU

Initiée par le Centre, la vidéo de Philippe Jamet qui suit le parcours d'agents du musée se veut avant tout pédagogique et destinée particulièrement aux élèves qui « décrochent ».



Ronan voulait « raconter des histoires ». Il est devenu conférencier. Jean-Philippe, lui, également passionné par les grands récits, est archiviste. Comme leurs dix collègues, dont *Travail !* livre un portrait filmé par le chorégraphe-vidéaste Philippe Jamet, ils sont employés au Centre Pompidou. Un musée, c'est une variété de métiers ouverts à tous... Tel est le message, à destination des enseignants et des élèves, de cette vidéo pédagogique initiée par le Centre Pompidou avec le soutien de la Casden Banque populaire, et en lien avec la Direction des affaires culturelles (DAC) du rectorat de Créteil. Zoom sur Francine, chef de groupe de sûreté au Centre; Tania, qui travaille comme architecte; Tony, encadrant avec soin les œuvres des collections... Chaque agent parle tour à tour de son métier, qu'il soit, par exemple, conservateur ou régisseur

d'œuvres, dévoile ses outils (un téléphone, une loupe, des clés, un badge...), et décrit son parcours avant d'entamer une brève chorégraphie en guise d'autoportrait. Ces portraits, issus d'une rencontre intime entre l'artiste et les professionnels du Centre Pompidou, ancrent le regard artistique de Philippe Jamet sur leur quotidien grâce à l'expression corporelle: un geste chorégraphique. Ce film suscite en 25 minutes un ballet de vocations et propose une palette de métiers à ces élèves « décrocheurs » qui abandonnent précocement l'école. *Travail !* est visible sur le site du Centre Pompidou. Des DVD inédits ont été publiés avec un livret pédagogique d'aide à l'orientation.

www.centrepompidou.fr/travail

UN «ATELIER MONDIAL» POUR LES ARTISTES ALSACIENS

Soutenue par la DRAC Alsace, la première participation de Mulhouse au programme de résidence et d'échanges créé par la fondation suisse **Christoph Merian** est un bel exemple de partenariat transfrontalier qui dynamise la carrière des artistes de la région.



Salpêtre 1 -2014 - Capucine Vandebrouck
Cristallisation de sel. Installation *in situ*.
Atelier Fonderie Darling, Montréal.

Courtoisie de l'artiste.

Ce qu'elle aime : transformer la matière, manipuler sa fragilité, la mettre à l'épreuve du temps, explorer ses processus de fabrication. Alors lorsque, « par le bouche à oreilles », la jeune plasticienne Capucine Vandebrouck a entendu parler d'Atelier Mondial, elle a aussitôt posé sa candidature. Objectif : partir six mois à Montréal, « travailler sur la cristallisation du sel qui, décrite, se trouve là-bas en abondance pour le déneigement. » Comme trois autres artistes de la région Alsace, Capucine Vandebrouck a bénéficié en 2014 d'une bourse de voyage financée à hauteur de 15 000 francs suisses par Atelier Mondial.

Connu jusqu'à l'année dernière sous le nom de iaab¹, Atelier Mondial a été créé en 1986 par la fondation suisse Christoph Merian. « Ce programme international d'échanges et de résidences d'artistes encourage le dialogue interculturel et interdisciplinaire », explique Bernard Goy, conseiller pour les arts plastiques à la direction régionale des Affaires culturelles d'Alsace (DRAC). Par l'intermédiaire de cette dernière et avec l'appui de la Kunsthalle, centre d'art contemporain à Mulhouse, la Ville de Mulhouse a rejoint l'année

dernière ce programme devenu ainsi transfrontalier. « La Ville, poursuit Bernard Goy, est chargée d'accueillir dans l'année deux artistes étrangers. Ils s'imprégneront du savoir-faire dispensé par la Haute École des arts du Rhin et de la tradition textile de la ville. Parallèlement, tous les créateurs résidant en Alsace sont éligibles, comme ceux de Bâle et Freiburg-im-Breisgau, à l'obtention d'une résidence au sein d'une des dix villes étrangères partenaires du programme. » Parmi elles, Bruxelles, Tokyo, Buenos Aires, New York... Capucine Vandebrouck a, elle, été accueillie à la Fonderie Darling, un centre d'art situé sur le port de Montréal. « Il y a des amitiés avec d'autres artistes étrangers qui vont sans doute aboutir à de futures collaborations, se réjouit la plasticienne. Et la galerie ART Mur à Montréal m'a également proposé un partenariat d'exposition. » En attendant, d'ici à mai-juin 2015, une exposition à Bâle, en Suisse, devrait restituer au public sa résidence canadienne.

1. iaab : *internationales austausch und atelierprogramm region Basel*

www.ateliermondial.com/fr



BERNARD GOY
CONSEILLER POUR
LES ARTS PLASTIQUES
À LA DRAC ALSACE

« La participation de l'Alsace à Atelier Mondial est une opportunité de s'insérer dans le rayonnement artistique de Bâle, ville réputée pour son bouillonnement, notamment sa fameuse foire d'art contemporain annuelle. Nouer des partenariats avec les voisins suisses et allemands est capital pour le développement culturel local. Ainsi le Centre rhénan d'art contemporain (Crac) Alsace et le Centre d'art contemporain de Mulhouse, la Kunsthalle, figurent, par exemple, dans le parcours « VIP » de Art Basel. Plusieurs lieux d'art contemporain en Alsace participent à l'exposition annuelle trinationale régionale qui offre une belle visibilité aux artistes alsaciens. »

PUBLICATION



UN PARTENARIAT ÉDITORIAL INÉDIT

« Montrer la conservation de l'exceptionnel patrimoine en Ile-de-France, ainsi que les moyens humains et financiers importants déployés pour sa restauration entre 2007 et 2014. » C'est ainsi que Dominique Cercllet, conservateur régional des Monuments historiques d'Ile-de-France, résume les 168 pages de *La Restauration du patrimoine en Ile-de-France*, édité par Beaux Arts éditions sur commande de la DRAC Ile-de-France, et dont les conservateurs et architectes en chef ont signé les textes. Resituant dans leur contexte les principales problématiques de la restauration du patrimoine, l'ouvrage met à l'honneur cent chantiers, qu'il s'agisse de l'éclat retrouvé du salon de l'hôtel de Beauharnais, résidence de l'ambassadeur d'Allemagne, de la réfection de vitraux d'églises ou encore d'édifices du patrimoine du xx^e siècle. Après *Une histoire de l'habitat (1945-1974)*, en 2011, *Les Édifices religieux du xx^e siècle en Ile-de-France*, en 2013, cette publication prolonge le partenariat établi avec Beaux Arts éditions. « Profiter de l'expertise éditoriale et du large réseau de diffusion d'une maison d'édition est un atout précieux pour donner une visibilité à nos actions », rappelle Dominique Cercllet. En plus des 3 000 exemplaires commandés par la DRAC, les livres sont mis en vente dans le réseau de l'éditeur, au Centre Pompidou, au Louvre ou encore aux Gobelins, comme dans une cinquantaine de librairies en Ile-de-France mais également dans les plus importants points de vente situés dans les autres régions.

La Restauration du patrimoine en Ile-de-France, 2007-2014 - 100 chantiers illustrés.
Beaux Arts éditions, 168 pages, 12,50 €.

www.beauxartsmagazine.com

COULISSES

>> Suite de la p. 01

Régie Derrière ses écrans de contrôle, en collaboration avec Didier Monfajon, directeur technique, Olivier Morales, régisseur général, effectue les derniers réglages avant le prochain spectacle.



Coiffure

Séance de recoiffage et de crépage sous les toits de la Comédie-Française : voici le quotidien des coiffeurs, tels Fabrice Elineau et Geneviève Picard, après chaque représentation.

DU PLATEAU À L'ÉTAGE SAMSON...

LA TROUPE DES MÉTIERS ENTRE EN SCÈNE

C'est avec eux que s'invente la Comédie : 450 personnes réparties en trois théâtres, la Salle Richelieu, le Théâtre du Vieux-Colombier et le Studio-Théâtre. Plongée au cœur de l'institution de la place Colette.

Sous les ors de la Salle Richelieu, 13 heures. Sur scène, une forêt de bouleaux. Ainsi est planté le décor des *Estivants*, d'après Maxime Gorki, pièce entrée au répertoire du Français en 1983 [lire encadré]. Dans l'ombre, côté cour, Didier Monfajon, directeur technique, discute avec Olivier Morales, régisseur général. Didier Monfajon explique : « À Richelieu, on alterne cinq spectacles par semaine – différents chaque soir –, soit 400 représentations par an, sans compter les répétitions. On travaille donc tous en alternance, en se relayant. » Des démontages ? La scène en vit deux par jour, « à 8h et 17h ». Bien rodé, c'est un ballet de machinistes, affectés aux cintres, haut perchés, ou au plateau, mais également, côtés cour ou jardin, des tapissiers, des régisseurs son ou lumière, des accessoiristes... Jusqu'à 50 personnes en action. « En une heure, le décor doit être démonté », souligne le directeur technique qui a étudié environ six mois en amont la faisabilité technique des projets des metteurs en scène et des scénographes. Principale contrainte : le rythme de l'alternance, qui induit la cohabitation de plusieurs décors dans un espace scénique réduit. À l'aide de maquettes, Didier Monfajon a donc réglé sa partition sans temps mort.

Dès la première, c'est le régisseur général qui en sera le chef d'orchestre, et assurera le bon déroulement technique de chaque représentation. Pendant les répétitions, le régisseur général note tout changement de décor en fin d'acte, le dépôt en coulisses d'un accessoire, un cadrage lumière précis sur un comédien... C'est aussi lui qui donne le top. « En régie, vingt minutes avant la représentation, j'ai le trac », nous indique Olivier Morales. Cette même effervescence dont bruisse chaque soir l'étage Samson.

Dans l'intimité des loges, les habilleuses parent les comédiens avant l'entrée en scène.

« Ce métier noue des liens très privilégiés avec la troupe », observe Sylvie Lombart, directrice des services de l'habillement qui a succédé, il y a deux ans et demi, à Renato Bianchi, le « M. Costume » de la maison. Elle nous introduit, en compagnie de Catherine Rousset, chef habilleuse, dans l'atelier d'entretien des costumes. Durant l'après-midi, on y réajuste les corps à baleines, on reprise les éventuels accros... Au lendemain de « l'hommage à Molière », des mains expertes s'affairent sur les traînes en satin. Remises en état, fraise de Sganarelle, corset d'Agnès et autres trésors du répertoire de Molière seront lavés et repassés dans les règles de l'art. « La Comédie-Française, souligne Sylvie Lombart, est un laboratoire des métiers d'art à préserver et à enrichir. »

Ici, comme à l'Opéra national de Paris, des modistes, des couturières confectionnent les tenues féminines et des tailleurs réalisent celles des hommes d'après maquette du costumier. Intervenant extérieur, celui-ci accompagne le metteur en scène et travaille directement avec la directrice des services de l'habillement. Actuellement, les murs du bureau de Sylvie Lombart sont tapissés d'échantillons de tissus, tout en transparence, pour les créations de Jean Paul Gaultier dans *Innocence*, joué en mars.

Un étage au-dessus, chez les coiffeurs, ce même goût de la perfection.

Ils sont neuf à y veiller quotidiennement sous la direction d'un chef d'atelier. « L'après-midi, nous entretenons, coupons, crépons, lissons, etc. », détaille cette professionnelle occupée à friser une des trente perruques portées la veille lors du chatoyant hommage à Molière. La parure va bientôt rejoindre l'impressionnant fonds de plus de 2000 postiches, perruques et autres rouflaquettes. Dès 19h30, en tandem

Accessoires Philippe Lesage, dit Balthazar, fabrique depuis sept ans les accessoires des spectacles. Comme tous ses collègues, il a été formé à la menuiserie, au moulage, à l'ébénisterie...



Jean-Marc Dupuis.

Costumes Après chaque spectacle, les habilleuses aux doigts d'or (ici Maël Vial le Galle, Isabelle Le Lam, Camille Hytier) reprisent avec soin les soies déchirées des surjupes, remplacent les dessous de bras usés des messieurs... Une fois nettoyés en fin d'exploitation, les costumes rejoindront les réserves.

avec les habilleuses, l'équipe donnera son dernier coup de peigne dans la loge ou directement sur le plateau.

Les accessoiristes les y retrouveront. « Nous sommes huit à nous relayer à la Comédie, décrit Philippe Lesage, alias Balthazar. Un accessoire ? C'est tout ce que l'on trouve en plateau, petits ou grands objets, mais aussi effets spéciaux, la neige ou le brouillard, enfin les bruitages que nous réalisons en direct. » Il nous montre un plateau garni de faux pilons de poulet « pour l'acte III des *Estivants* de Gorki ». On en croquerait. Il y a aussi cette tranche de pastèque, cette lampe à pétrole bricolée avec une LED, ces journaux russes vieillis pour paraître 1900, cette tourte, ces mégots de cigarettes scrupuleusement slaves... Pour fabriquer des objets conformes aux souhaits du scénographe, les accessoiristes chinent lorsqu'ils ne puisent pas dans leurs réserves, dans un entrepôt en banlieue

parisienne pour les grands formats et, pour les autres, dans la cave de la Salle Richelieu, où Balthazar nous entraîne. Au bout d'un couloir : la caverne d'Ali Baba ! Plus de 500 000 objets, estime Balthazar. Des étagères entières de masques, des pianos, des horloges, des têtes de cheval, des bustes, des trophées, des jouets, des livres, des samovars, des cassettes et des cassettes... Certains ont eu le privilège de rejoindre « la conduite » des accessoiristes, cette liste qui, acte par acte, intervention par intervention, récapitule la mise à disposition des accessoires pour les comédiens lors des représentations. Tout droit sortie d'une imagination parmi les plus fertiles, il y a, par exemple, cette « Fleur SP » (SP pour spéciale), se dressant toute seule sur sa tige et crachant un suc magique (du talc). L'équipe s'apprête à la ressortir pour *Le Songe d'une nuit d'été* qui reprend à Richelieu le 18 février. En coulisses continuera de s'épanouir la passion des métiers du spectacle. Et nos rêves de fleurir. ■



LES ESTIVANTS D'APRÈS MAXIME GORKI

Les rayons du soleil, une datcha, un groupe d'amis. On boit du thé, on mange, on bavarde sur l'éducation des enfants, on disserte sur la littérature... Douce quiétude de l'intelligentsia russe où affluent bientôt les conflits. Un drame en quatre actes, mis en scène par Gérard Desarthe : les langues se délient et l'avenir se délite.

Représentations à la Salle Richelieu, à 14h et à 20h30, en alternance du 7 février au 25 mai 2015.

Un tarif réduit est accordé aux agents du ministère s'il reste des places, sur présentation de la carte Culture au contrôle une heure avant le lever du rideau. De 5 à 10% de remise à la librairie-boutique avec la carte Culture.

Renseignements et réservations au 0825 10 16 80 (0,15 euro/min) et sur www.comedie-francaise.fr

Cosimo Mirco Magliocco - coll. Comédie-Française.

JENNIFER THIAULT, LE DESIGN POUR DESSEIN

Cette chaise à l'assise fameuse, cette lampe dont la lumière vous est familière, et même ce simple stylo à bille, icône de vos bureaux... Tous ces objets, et bien d'autres, sont au cœur du métier de Jennifer Thiault.

Diplômée de l'École normale supérieure de Lyon, puis de HEC, passionnée de culture orientale, Jennifer connaît parfaitement l'art contemporain chinois – un secteur dans lequel elle a fait ses premières armes et qui lui a sans doute donné ce goût pour la préciosité du travail de la main. Depuis plus d'un an, la jeune femme a rejoint avec un vif enthousiasme la Direction générale de la création artistique (DGCA), au poste de chargée de mission économie du design et de la mode. « On m'a proposé de mettre en œuvre les objectifs définis par Alain Cadix (ancien directeur de l'école ENSCI-Les Ateliers) qui avait été chargé, en 2013, par le ministère de la Culture et de la Communication et celui du Redressement productif, de réfléchir aux grands défis du design en France. »

QUATRE GRANDS PROJETS AMBITIEUX

Mal connu dans l'Hexagone, le terme est sous-estimé : « Le design, qu'est-ce que c'est ? interroge Jennifer. Un mot anglais ? Un style ? Une façon de penser ? Dans l'esprit de beaucoup, poursuit-elle, c'est quelque chose de vague. On ignore son étymologie latine de *designare*

qui signifie, par extension, dessiner à dessein. » Conséquence, son impact est aussi négligé. Pourtant, tel que le souligne le « Mémoire pour une Politique nationale du design », remis par Alain Cadix en 2013, le design, touchant à tous les secteurs de l'économie, de la culture, de la société et de l'éducation, est un puissant levier de l'innovation au service des enjeux économiques et sociaux : « Le design [...] est l'engrenage entre la technologie et l'usage et [...] ajoute la part d'imaginaire qui rend les objets désirables. » Fort de cet objectif de reconnaissance, le ministère développe quatre grands projets en faveur du design. Et c'est Jennifer Thiault, en plus du secteur de la mode sur lequel le ministère entend renforcer le développement [lire encadré], qui est chargée de mettre en œuvre ces ambitions pour le design, en lien avec les différents départements du Service des arts plastiques.

D'abord, la généralisation de l'éducation artistique et culturelle au design. « Le ministère, explique Jennifer, soutient les actions de grands noms du design comme matali crasset ou encore Antoine Fenoglio, fondateur de l'agence Sismo, qui vont respectivement à la rencontre d'enfants de l'école primaire et du secondaire pour démontrer l'utilité du design. » La formation au métier est également au cœur des actions de Jennifer Thiault qui a



Jennifer est assise sur la chaise Louis Ghost conçue par Philippe Starck pour Kartell. La lampe Chantilly est une création de Constance Guisset (Moustache).

Emmanuel Brière-Le Moan.

accompagné, en 2014, la réflexion des écoles d'art et design placées sous la tutelle du ministère.

Pour que le travail des designers soit reconnu à sa juste place et valeur, elle conduit aussi, en lien avec l'Agence pour la promotion de la création industrielle (APCI), la rédaction d'une charte de « Haute Qualité Design (HQD) », « un peu sur le modèle de la charte de haute qualité environnementale qui existe dans le secteur de la construction ». Et la sémantique des travaux n'est pas que simple métaphore : « Pour changer une culture, il faut avoir une approche dans la durée », insiste Jennifer.

POLITIQUE NATIONALE EN FAVEUR DU DESIGN

Autre travail au long cours, l'opération « Capsules du design », pilotée par le ministère avec le designer Frédéric Beuvry. Idée de ces capsules ? Sortir les collections publiques de design pour les présenter au public, à travers des cartes blanches offertes à des designers et autres acteurs du milieu. Cinq premières « Capsules » se sont posées en mai 2014 aux Docks - Cité de la mode et du design, à Paris, dévoilant notamment les pièces du Centre national des arts plastiques (CNAP) avec Constance Guisset, du Mobilier national avec Christian Ghion... Un projet de « Capsules » sous la forme d'application pour smartphone, développée par le CNAP, est aussi à l'étude. Via « le portail design », dont Jennifer Thiault suit la rénovation pilotée par le CNAP, les collections des Arts décoratifs, de Saint-Étienne, du CNAP et du Centre Pompidou seront, elles, répertoriées sur la Toile (nouvelle mise en ligne prévue en 2015). De quoi contribuer à accroître la compréhension de la culture design, avec pour horizon 2025, date butoir fixée par la politique nationale en faveur du design pour achever cette mutation dans l'esprit français. ■

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MODE

Depuis plus de deux siècles, la France a la réputation mondiale d'être le pays de la mode et Paris, la capitale de l'élégance. Pour soutenir une filière qui emploie 90000 personnes et représente un marché de 30 milliards d'euros, les ministères de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et de la Culture et de la Communication, ont confié, en janvier 2015, à **Lyne Cohen-Solal**, ancienne adjointe au maire

de Paris, une mission visant à identifier les moyens de renforcer le développement culturel et économique de la mode et des créateurs français. Avec l'appui de la DGCA et la Direction générale des entreprises (DGE), Lyne Cohen-Solal remettra ses recommandations au printemps 2015 sur trois axes principaux, de l'enseignement supérieur à la place ou encore l'écosystème de la mode en France.

culturecommunication.gouv.fr

> Ressources > Rapports

www.lescollectionsdesign.fr

La médiathèque municipale Marguerite Duras, située à Paris, est la plus grande de la capitale. Plusieurs services de proximité pour les adolescents sont installés dans ses locaux.



Cyrille Weiner.

COMMENT S'ADRESSER AUX PUBLICS DES BIBLIOTHÈQUES ?

L'accueil du public est un défi majeur des bibliothèques au ^{xxi}^e siècle. Car, plus qu'un simple lieu de lecture, les médiathèques jouent un rôle culturel, éducatif et social. À l'heure de la réforme territoriale et des mutations des usages provoquées par le numérique, *Cultures livre* quelques pistes de réflexion.

« Nos bibliothèques sont des maisons de service public. » C'est avec cette phrase que la ministre Fleur Pellerin concluait les Assises des bibliothèques organisées par le ministère le 8 décembre 2014. Après une matinée autour du cadre juridique et de l'organisation territoriale, en plein suspense de sa réforme, le débat s'est concentré sur une mission cruciale des bibliothèques : l'accueil des publics. Sur tout le territoire hexagonal et outre-mer, on compte 16 300 points d'accès à la lecture, servis par plus de 30 000 professionnels et des milliers de bénévoles. « C'est le premier réseau culturel de France ! », rappellent Fabien Plazannet, chef du département des



Le Centre culturel communautaire des Cordeliers, construit à Lons-Le-Saunier, regroupe une nouvelle médiathèque et un cinéma pour mieux croiser tous les publics.

Philippe Ruault.

« LES BIBLIOTHÈQUES SONT DES PLACES PUBLIQUES NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE »

► bibliothèques, et Thierry Claerr, chef du bureau de la lecture publique au service du livre et de la lecture de la direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) dont le rôle est d'élaborer, coordonner et évaluer l'action du ministère dans le domaine de la lecture. En 2014, Fleur Pellerin s'est mobilisée pour le maintien des 80 millions d'euros de dotation d'investissements de l'État en faveur des bibliothèques (inscrits sur la mission Relations avec les collectivités territoriales). « Il s'agit, poursuivent Thierry Claerr et Fabien Plazannet – outre la tutelle du Centre national du livre, de la Bibliothèque publique d'information (Bpi) et de la Bibliothèque nationale de France (BnF) – d'accompagner le travail de terrain mené par les conseillers pour le livre et la lecture en DRAC auprès des bibliothèques qui, elles, relèvent des collectivités territoriales. »

Ouvrir grand, ouvrir mieux. Et l'Observatoire de la lecture publique d'éclairer leurs moyens d'action en réalisant annuellement des enquêtes. L'année dernière, Marine Rigeade, responsable de l'Observatoire de la lecture publique au sein de la DGMIC, a dirigé, avec Françoise Muller, conservateur d'État et directrice de la médiathèque d'agglomération de Moulins, *Ouvrir grand la médiathèque*: « Cette publication part du constat ministériel de la trop faible amplitude d'ouverture des bibliothèques pour que chaque citoyen ait réellement accès aux services d'une bibliothèque – en moyenne,

une quinzaine d'heures hebdomadaires ! » Comment mieux faire ? En vingt exemples, le ministère et l'Association des bibliothécaires de France montrent les pistes possibles pour faire évoluer les horaires d'ouvertures... Et ouvrir mieux. Le constat remonte aux années 1990: « Les bibliothèques sont des places publiques nécessaires à l'exercice de la démocratie, résume Anne Verneuil, présidente de l'Association des bibliothécaires de France (ABF). Elles ne doivent pas être une enclave, mais une caisse de résonance du monde, pour mieux le comprendre. » Alors, pour permettre cette indépendance intellectuelle des citoyens contribuant au progrès de la société, le ministère accompagne les efforts sur l'accessibilité.

S'adapter au contexte socio-économique. Que les bibliothèques soient ouvertes mais surtout que les usagers s'y sentent à l'aise. Pour cela, à Bordeaux, explique Olivier Caudron, conservateur d'État et directeur des bibliothèques, de la lecture publique et des médias culturels, on n'hésite plus depuis longtemps à « sortir la lecture de ses murs pour aller vers le public, avec succès ». Aujourd'hui, les jeunes, les bébés [lire encadré p.12], les primo-arrivants, mais aussi les personnes âgées, les personnes handicapées, ceux qui séjournent à l'hôpital ou encore en prison sont, selon les particularismes de chaque territoire, inclus prioritairement dans le projet de développement de chaque lieu de lecture publique. « Les projets de médiathèques

TÉMOIGNAGES



ANNE VERNEUIL

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE (ABF)

« La bibliothèque est un service public. Elle doit garantir l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires. »



OLIVIER CAUDRON

DIRECTEUR DES BIBLIOTHÈQUES, DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DES MÉDIAS CULTURELS À LA VILLE DE BORDEAUX

« La bibliothèque est un équipement culturel de proximité. On construit aujourd'hui au centre des quartiers en voie d'urbanisation... La bibliothèque en est le poumon. Et le maillage territorial se renforce, comme à Bordeaux-Caudéran où la bibliothèque devrait ouvrir en 2018. »

La médiathèque André Malraux, à Strasbourg, a été réhabilitée en 2008. C'est la plus grande bibliothèque publique de l'est de la France.



Ernest Laemmle / OUS.



Didier Plowry/MCC.

Organisées par le ministère, à la Cité de l'architecture & du patrimoine, et closes par Fleur Pellerin, les Assises des bibliothèques ont été l'occasion pour la profession de dialoguer sur les enjeux de demain.

Quelles conditions de la distribution du livre numérique en bibliothèques ? Quels modèles d'usages et économiques ? Et dans quel cadre juridique ? Le 8 décembre 2014 à la Cité de l'architecture & du patrimoine, la ministre a signé, avec les représentants des organisations professionnelles et des collectivités territoriales, un texte de douze principes et bonnes pratiques pour la diffusion du livre numérique par les bibliothèques publiques.

Retrouvez le texte complet sur www.culturecommunication.gouv.fr
> Politiques ministérielles > Livre et lecture

doivent s'adapter au contexte social», rappelait aux dernières Assises Souad El Maysour, adjointe au maire de Strasbourg, chargée de la lecture publique et notamment du réseau Pass'relle – 30 médiathèques réparties sur le territoire de Strasbourg Eurométropole. «Les habitants des zones sensibles souhaitaient des établissements moins intimidants, mieux situés, bénéficiant d'horaires d'ouverture plus larges, avec des collections plus diversifiées, notamment des méthodes de français langue étrangère (FLE), mais aussi divertissantes, avec des jeux vidéo, par exemple.» Et pour continuer leur mission de service public, les médiathèques du réseau de Strasbourg, à l'instar d'autres en France, proposent également une aide aux démarches dans la recherche d'emploi.

Impliquer le public. Dans le Nord Pas-de-Calais, la cohésion sociale est favorisée en tous milieux, urbain ou rural. Comme le décrit Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles du Nord Pas-de-Calais : «Donner une place réelle aux usagers aux côtés des professionnels est sans doute l'une des clés pour augmenter la fréquentation des bibliothèques. À Sars-et-Rosières, près de Valenciennes, la bibliothèque compte plus d'inscrits que les 600 habitants du village ! Un véritable lieu de vie, à l'approche participative. Par exemple, avec le Cercle des lecteurs disparus, qui se retrouve avec convivialité tous les deux mois autour d'un plat. Sortir des murs pour valoriser leurs services auprès des



MARINE RIGADE

RESPONSABLE DE L'OBSERVATOIRE DE LA LECTURE PUBLIQUE, SERVICE DU LIVRE ET DE LA LECTURE, DGMIC

«Avec le concours des conseils généraux et des DRAC, l'Observatoire continue d'identifier de nouveaux établissements et propose une cartographie de leurs données d'activité sur www.observatoirelecturepublique.fr. »



MARIE-CHRISTIANE DE LA CONTÉ

DIRECTRICE RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DU NORD PAS-DE-CALAIS

«Un beau succès : avec plus de 1 000 participants, la première Nuit des bibliothèques de Lille Métropole a mobilisé 65 bibliothèques de 50 communes, sous la houlette de Pierre Lemaître, Goncourt 2013. »



Atelier d'architecture King Kong.



Ouvrage édité par l'Association des bibliothèques de France (ABF) en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication

Plus d'infos sur www.culturecommunication.gouv.fr > Politiques ministérielles > Livre et lecture

En 2018, Bordeaux-Caudéran accueillera une nouvelle médiathèque de 1600 m² de plain-pied, construite par l'atelier d'architecture King Kong.

usagers est une autre piste que les bibliothèques explorent : par exemple, l'été, les médiathèques départementales du Nord et du Pas-de-Calais créent des bibliothèques de plage. » « C'est la dimension humaine qui attire les gens vers les livres, et leur donne envie de participer à la vie de la bibliothèque », analyse Marine Bedel, conservatrice d'État et directrice de la bibliothèque aux Champs Libres de Rennes. « Impliquer nourrit une vision positive du découvrir ensemble », poursuit Marie-Jo Lo-Thong, conseillère livre et lecture de la DAC Océan Indien, tout en rappelant « l'importance d'associer les habitants à la vie de la bibliothèque ». Sur l'île, une étude intercommunale a ainsi révélé que nombre d'habitants se sont initiés à l'informatique grâce à la convivialité des parcours proposés en bibliothèques. Le site www.bibliothequesdanslacite.org, une initiative de la Bpi, répertorie sous forme de fiches cette attention grandissante portée à la médiation participative. Exemple avec la bibliothèque Louise Michel, à Paris, où certains usagers aident les enfants à faire leurs devoirs, ont monté un ciné-club, mènent des ateliers tricots, pompons, origamis...

Miser sur le numérique. Autre défi du XXI^e siècle envers le public : le numérique, pour lequel le ministère s'est engagé à travers la signature d'un protocole de recommandations [lire encadré p. 11]. « Démultipliant de façon colossale l'accessibilité aux œuvres, le numérique change les attentes et les pratiques », affirmait aux Assises Bruno Racine, président de la BnF, où, aujourd'hui, un lecteur physique en appelle 20 autres en ligne. Depuis 2012, les investissements de l'État en faveur des services numériques des bibliothèques sont devenus une priorité avec, notamment, le programme des bibliothèques numériques de référence. ■

DES LIVRES POUR LES BÉBÉS

« Le contact précoce avec les livres et les histoires permet de réduire l'échec scolaire », constate Zaïma Hamnache, en charge de l'opération Premières pages au service du livre et de la lecture (DGMIC). Initiée en 2009, cette action du ministère a pour but de « sensibiliser les tout-petits au livre et de valoriser la littérature jeunesse pour favoriser l'éveil des enfants et l'exercice de la parentalité ». Jusqu'en 2013, environ 60 000 bébés nés ou adoptés ont reçu un album assorti d'un guide de conseils à l'attention des parents, grâce aux partenariats avec la Caisse nationale d'allocations familiales et sept départements. En 2014, Premières pages, inscrite dans la politique nationale d'éducation artistique et culturelle (EAC), s'est ouverte à de nouvelles actions, plus variées, et étendue



à de nouveaux départements et collectivités. Un partenariat national avec l'UNAF (Union nationale des associations familiales) a été conclu. Objectif : toucher en 2016 près de 200 000 enfants à travers différents projets, tels des ateliers lecture pour les 0-3 ans, des dispositifs d'accompagnement pour les familles, des formations pour les professionnels de la petite enfance... Les projets retenus recevront le label Premières pages et une participation de l'État au financement des actions, via les DRAC.

www.premierespages.fr

Architecture D-Sign.

TÉMOIGNAGES



MARINE BEDEL

DIRECTRICE DES BIBLIOTHÈQUES DE RENNES-MÉTROPOLE ET DE LA VILLE DE RENNES

« Dans les bibliothèques de Rennes, aux côtés des actions de promotion de la lecture, on peut participer à des ateliers numériques ou créatifs très divers (illustration, création d'un robot, test de jeu vidéo...), on peut voir des concerts et participer à de nombreuses rencontres d'auteurs. »



MARIE-JO LO-THONG

CONSEILLÈRE LIVRE ET LECTURE, DAC Océan Indien

« Pour monter une bibliothèque, les élus ne sont jamais seuls. À la Réunion, une politique volontariste nouée entre l'État, le département et les communes accompagne les porteurs de projet qui ne déboursent qu'environ 30 % du coût d'investissement. »

PRÉPARER SA RETRAITE

Agent titulaire ou non, jeune ou moins jeune, voici quelques étapes pour vous accompagner.

✓ DÈS SON PREMIER EMPLOI

Il est impératif, au long de sa carrière, de scrupuleusement garder ses bulletins de paie. Ces documents permettront de vérifier le calcul de vos droits à la retraite. « Pour obtenir des trimestres, tout compte, y compris les jobs d'été », insistent Sylvaine Goriot, chef du bureau des pensions au service des ressources humaines, et Nadine Marchand, son adjointe.

✓ À 35 ANS

Depuis la mise en place du droit à l'information aux futurs retraités, dans le cadre de la loi Fillon de 2004, un relevé individuel de situation est envoyé tous les cinq ans à chaque agent, titulaire ou non. Il dresse un bilan des trimestres enregistrés auprès des différents régimes principaux et complémentaires. Aujourd'hui, vous pouvez demander en ligne ces relevés sur le site de l'Ircantec, par exemple. Un site dédié aux fonctionnaires est en cours de réalisation.

✓ À PARTIR DE 45 ANS

Il est possible de faire un bilan personnel grâce à « l'entretien information retraite » pour envisager les bons choix sur l'avenir : vous souhaitez prendre une disponibilité, un temps partiel... avec quelles

incidences sur votre retraite ? « La demande d'entretien carrière se fait, pour les fonctionnaires, auprès du bureau des pensions et auprès d'un conseiller de l'assurance retraite pour les agents non-titulaires », rappelle Sylvaine Goriot.

✓ DANS LA 55^E ANNÉE

Le relevé individuel de situation s'enrichit d'une estimation du montant de votre future retraite.

✓ LE DÉPART APPROCHE

Comme une trentaine d'agents du ministère l'année dernière, vous pouvez participer à la formation « Préparer sa retraite » : « Ces journées, explique Nadine Marchand, permettent de se projeter dans cette nouvelle vie, parfois redoutée après quarante ans de service. Ce sont des clés pour prendre au mieux ce tournant, sur le plan personnel et administratif. » « C'est presque d'utilité publique », ajoute Sylvaine Goriot.

✓ JUSQU'À VOTRE LIMITE D'ÂGE

Celle-ci évolue de 65 à 67 ans selon votre année de naissance.* « Sauf accidents de la vie », le choix de la date de départ à la retraite reste personnel mais doit respecter un délai d'au moins six mois en amont et être visé par son supérieur hiérarchique.

* Pour en savoir plus, un dossier complet est à votre disposition sur *Sémaphore*.

 **Sémaphore** Ressources humaines > Retraite et fin d'activité



Le site de l'Ircantec propose les services d'une conseillère virtuelle, Ariane.

Thinkstock/Getty Images.

LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ÉLUS POUR 4 ANS

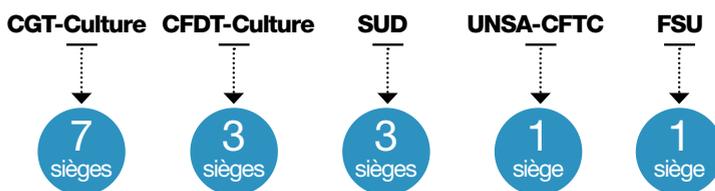
Les agents du ministère de la Culture et de la Communication et tous les agents de la Fonction publique étaient appelés à élire leurs représentants du personnel le 4 décembre 2014.

Au ministère de la Culture et de la Communication, la participation globale s'est élevée à 59,5% pour le scrutin du Comité technique ministériel (CTM), bien supérieure à celle de la Fonction publique (52,8%). Le prochain CTM est prévu le 5 mars 2015 et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ministériel, le 17 mars. Pour connaître l'ordre du jour et les dates des prochaines instances, consultez *Sémaphore*.



P. Marie/MCC.

VOICI LES SIÈGES OBTENUS PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES AU CTM



 **Sémaphore** Ressources humaines > Dialogue-social > Résultats élections

ENTRETIEN PROFESSIONNEL

AVANT VOTRE RENDEZ-VOUS ANNUEL

L'entretien professionnel est obligatoire pour l'ensemble des agents, titulaires ou non-titulaires. Préparez-le pour faire de cet entretien une rencontre constructive. L'entretien professionnel est certes un exercice d'évaluation préparatoire aux commissions administratives paritaires pour la partie qui concerne les promotions, mais c'est avant tout un échange avec son supérieur hiérarchique, hors du quotidien, de façon ouverte. Pour établir le bilan de l'année écoulée, faire le point sur ses compétences, fixer les objectifs à venir. Ce rendez-vous annuel permet aussi d'évaluer vos besoins de formation au regard des missions de votre service et de votre évolution professionnelle. Pour que cet exercice soit pleinement bénéfique, il est important de le préparer, en s'aidant notamment du guide disponible sur *Sémaphore*.

 **Fiche d'entretien 2015, guide, textes de référence sont en ligne sur Sémaphore > Ressources humaines > Carrière > Entretien professionnel**

ASSOCIATIONS

AAS

> JOUEZ AU JEU DES 10 MOTS

L'AAS vous propose de jouer au jeu des 10 mots avec « amalgame, bravo, cibler, gri-gri, inuit, kermesse, kitsch, sérendipité, wiki, zénitude » et de gagner une semaine en mobil-home, des chèques cadeaux, des livres et des surprises...

10 MOTS

Ce jeu, organisé par l'AAS « sans condition d'adhésion » avec le concours de la délégation générale à la langue française et aux

langues de France, s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, du 14 au 22 mars 2015 [lire encadré p. 3].

Ce jeu est ouvert à tous les agents des services du ministère de la Culture et de la Communication (administration centrale, services déconcentrés, services à compétence nationale et autres services, établissements publics).

Vous avez jusqu'au **6 mars 2015** pour envoyer votre participation à [l'aas@culture.gouv.fr](mailto:aas@culture.gouv.fr)

Sémaphore

Vie pratique > Loisirs et activités culturelles > AAS > Actualités de l'AAS

LE CAP

> COUREZ ET SUPPORTEZ

Cap sur la course à pied de la culture programmée le 12 juin prochain à midi au jardin des Tuileries. Une course de nouveau placée sous le signe d'un anniversaire, puisque le collectif des associations de personnel et comités d'entreprise fête ses 15 ans. Nouveauté 2015 : hommes et femmes parcourront 5 km ! À l'occasion de ce grand rendez-vous sportif de notre ministère, chacun peut apporter son soutien à l'association « Vaincre la mucoviscidose » par dons et achats à leur stand. Les supporters pourront y trouver de quoi se restaurer. Les bénéficiaires seront intégralement reversés à VLM. Comme chaque année, une collation sera offerte aux coureurs. Venez nombreux !

Concours littéraires (poésie et nouvelles)

La remise des prix des concours littéraires, et la lecture des textes lauréats auront lieu le 10 avril 2015, à midi, dans l'auditorium de l'École nationale supérieure des arts décoratifs à Paris.

Pascal Philippides/Archives nationales.



Concours photo

« Le toucher » est venu clore la série autour des 5 sens. La remise des prix s'est déroulée vendredi 9 janvier 2015, dans l'immeuble des Bons-Enfants, en présence de Lucie Muniesa, secrétaire générale adjointe. Le 1^{er} prix couleur a été remis à Pascal Philippides des Archives nationales [photo] et le 1^{er} prix noir et blanc à Jean-Pierre Bouguier de la DRAC Centre et Patricia Fourcade du Centre des monuments nationaux. Toutes les photos participantes font l'objet d'une exposition en tournée dans nos institutions.

Thème 2015 à l'occasion de l'anniversaire du cap : Trésor(s)

Détails, renseignements et inscription sur le site du cap. <http://lecapculture.fr>

ÉTUDE & ACTION

> TOUJOURS PLUS DE DIVERSITÉ

Une bonne nouvelle et des remerciements à vous adresser : Étude & Action a enregistré 72 nouveaux adhérents en 2014 !

Bilan 2014 : 4500 tickets cinéma vendus, 7 spectacles programmés au théâtre de l'Odéon, 12 au Rond-Point, 13 à l'Opéra, 20 autour de la danse, une trentaine de visites d'expositions ou de promenades, etc.

Pour 2015

- La **billetterie Théâtre** diversifie son offre en proposant une sélection de spectacles pour le Théâtre de l'Athénée et une offre de théâtres privés.

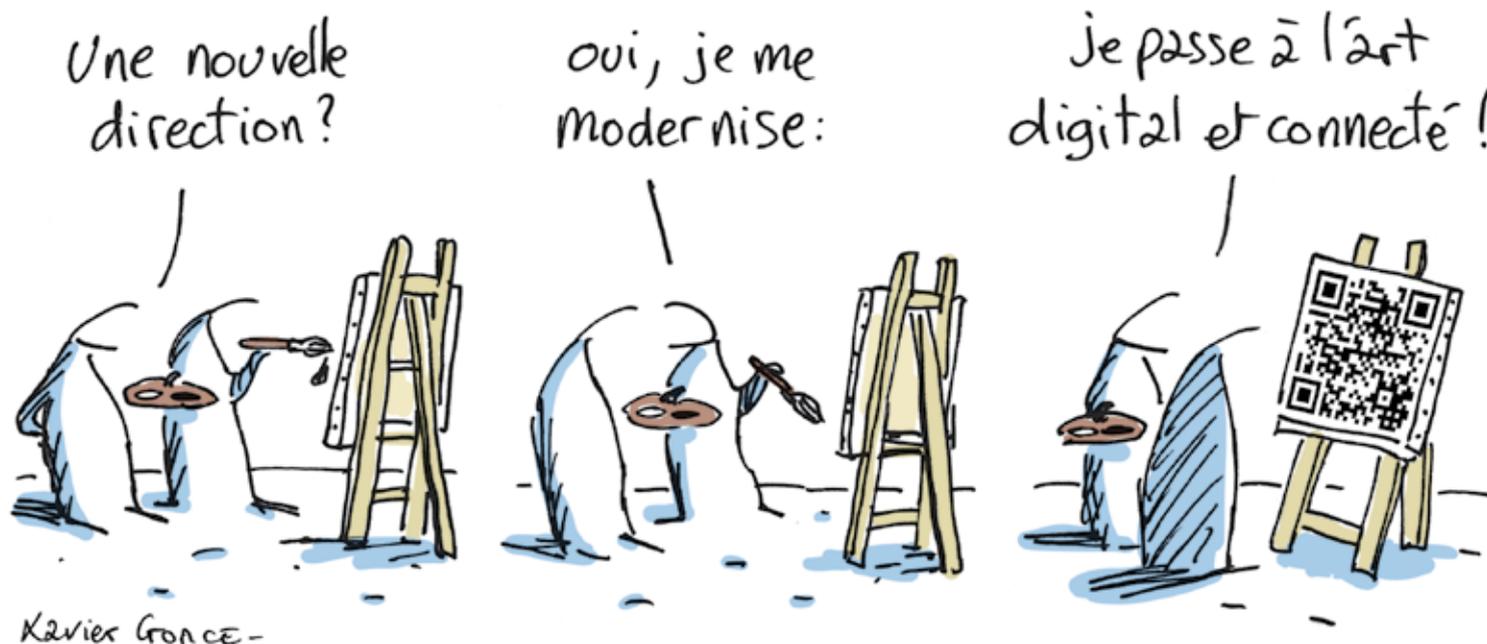
- Étude & Action a enclenché une dynamique pour permettre aux jeunes parents de trouver une programmation à destination du **jeune public**.

- **Sur l'activité musicale**, l'association a inauguré en 2013 une offre de « pop rock de qualité » ciblée sur une programmation sélectionnée avec soin. Un sondage auprès des adhérents pour connaître leurs attentes sur cette billetterie sera lancé début 2015. Une offre autour des « musiques actuelles » fait également l'objet d'une réflexion. Le bénévole chargé de la Cité de la musique changera à la fin de la saison et proposera une offre de spectacles de la Philharmonie. Étude & Action reconduit son partenariat avec une association, Le Hérisson baladeur, qui organise des randonnées culturelles les mercredi et dimanche.

NOUVEAU RENDEZ-VOUS

LES INDÉGIVRABLES À LA CULTURE

Les pingouins de Xavier Gorce s'invitent dans les pages de **CULTURE**



Xavier Gorce

Xavier Gorce.

CARNET DE RECHERCHES

UN OUTIL EN LIGNE POUR ACCOMPAGNER LA RÉFLEXION SUR LES POLITIQUES CULTURELLES

Entretien avec Guillaume Bourgeois, secrétaire général du Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication.

Depuis avril 2014, le Comité d'histoire publie en ligne les recherches et travaux qu'il conduit ou confie sur les politiques, les institutions et pratiques culturelles. À qui s'adresse le carnet de recherches ?

À tous les chercheurs, enseignants ou étudiants qui s'intéressent aux politiques culturelles. Mais, de façon plus large, le carnet de recherches «Politique de la culture» sert, en relayant les interventions, comptes rendus de séminaires, tables rondes et colloques organisés par le Comité d'histoire, d'outil pour accompagner la réflexion des personnels du ministère. Chaque lundi, un nouvel article témoigne des recherches, études, travaux bibliographiques, qui sont au cœur des missions du Comité d'histoire du ministère depuis sa création en 1993.

Le site est également bilingue...

Depuis le mois de septembre, plus de 1 300 internautes se connectent chaque mois et 40%

des connexions se font hors de France. Afin de répondre à cette demande non francophone, le carnet de recherches propose des synthèses d'articles en anglais.

Vous avez déjà publié vos communications concernant les années 2012-2013. Quelles nouvelles analyses pourra-t-on bientôt lire ?

À partir de mars, un panorama de l'éducation populaire, auquel deux séances de séminaires ont été consacrées en 2014, viendra enrichir la réflexion sur la démocratisation culturelle. Nous souhaitons aussi publier les séances à venir sur les industries culturelles.

<http://chmcc.hypotheses.org>



P. Gigan/MCC.

Pour être informé(e) de l'actualité du Comité d'histoire, envoyez un message :

[@comitehistoire@culture.gouv.fr](mailto:comitehistoire@culture.gouv.fr)

ELLE TÉMOIGNE



P. Gigan/MCC.

LAURELLA RINÇON CHARGÉE DE MISSION AUPRÈS DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE

« Ce site propose un lien plus tangible avec le monde de la recherche, particulièrement utile aux services. Il a notamment permis de nourrir les travaux de la DGLFLF sur l'éducation artistique et culturelle, à l'occasion de la conception du guide des bonnes pratiques 'Cultiver les langues'. Le carnet de recherches offre une 'séance de rattrapage' précieuse à ceux qui n'ont pas toujours la possibilité d'assister aux séminaires du Comité d'histoire. »

culturecommunication.gouv.fr > Politiques ministérielles > Langue française et langues de France

TRIBUNE

EXPRESSION SYNDICALE

LA RÉFORME TERRITORIALE

Après l'adoption de la nouvelle carte des régions, la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » redéfinit, après le périmètre des régions, celui des compétences. Mais ce nouvel acte de décentralisation fait encore une fois question.

Quelles seront demain les missions « culturelles » de ces nouvelles régions ? Comment l'équité territoriale sera-t-elle assurée ? Par ailleurs, les coûts structurels que devront supporter ces régions ne leur permettront pas d'être opérationnelles rapidement, si elles le sont jamais...

L'État doit être le garant de l'équité et il doit pour cela développer un travail de co-construction avec les collectivités afin d'éviter les disparités territoriales.



Dans cette vaste transformation, la CFDT-Culture sera vigilante sur le respect de la cohérence des politiques publiques et veillera à ce que les missions du ministère de la Culture et de la Communication soient préservées, dans leur diversité et leur spécificité.

Pour la CFDT-Culture le devenir des agents est une priorité. Nous nous attacherons notamment à faire respecter l'engagement du secrétaire général du ministère pour qu'il n'y ait aucune mobilité forcée. Il sera sans doute nécessaire pour cela de travailler entre fonctions publiques afin de faciliter le parcours professionnel de chaque agent.

Il est donc indispensable et urgent dans le cadre de cette réforme d'instaurer un vrai dialogue entre les services de l'État, les collectivités et les organisations syndicales.

